



## Plan régional de pandémie

Coronavirus (COVID-19)

Section 5d – iv – Pharmacie

## VI. Pharmacie

### INTRODUCTION

Les services de pharmacie du Réseau de santé Vitalité offrent des services essentiels aux patients hospitalisés ainsi qu'aux patients ambulatoires des programmes d'oncologie et de néphrologie. En plus d'offrir des services de pharmacothérapie clinique sur certaines unités de soins pour les patients hospitalisés, des services de pharmacothérapie clinique sont également offerts aux patients de certaines cliniques ambulatoires dont les cliniques PASIC et VIH. Les services de pharmacie assurent également l'approvisionnement en médicaments aux unités de soins, aux cliniques ambulatoires, aux blocs opératoires, aux salles d'accouchement, aux programmes de traitement des dépendances, aux programmes de santé publique et à d'autres programmes communautaires. Les services de pharmacie assurent les services pharmaceutiques reliés à l'aide médicale à mourir.

Afin de supporter les activités d'approvisionnement et de distribution des médicaments, les services de pharmacie comptent sur la contribution d'une équipe de pharmaciens ayant un rôle régional afin d'assurer la mise-à-jour des dictionnaires de pompes à perfusion, d'appuyer les zones dans la mise-en-œuvre des décisions reliées au formulaire provincial, d'identifier des alternatives thérapeutiques dans la gestion des pénuries de médicaments ou d'autres fournitures pharmaceutiques, de surveiller les inventaires de médicaments et d'assurer les suivis requis pour la mise-en-œuvre de mesures de protection des inventaires, d'orienter la mise en œuvre des meilleures pratiques, et d'optimiser la gérance des anti-microbiens.

Depuis les dernières années, les services de pharmacie sont continuellement appelés à gérer de nombreuses pénuries de médicaments. L'accès aux médicaments a déjà été identifié comme un élément de risque dans la gestion de la pandémie COVID-19. La demande en médicaments a augmenté de façon importante partout au pays ainsi qu'à l'international. Les défis d'approvisionnement sont parfois reliés à l'accès aux ingrédients actifs, parfois reliés à la capacité de production ou encore aux allocations prescrites par les fournisseurs.

## **Heures d'ouverture**

Les heures d'ouverture du service pourraient être ajustées en fonction des ressources disponibles. Par ailleurs, les services de disponibilité à l'extérieur des heures d'ouverture seront maintenus.

### Beauséjour

Centre hospitalier universitaire Dr Georges-L-Dumont :

7h-17h du lundi au vendredi

8h à 16h les congés fériés et fins de semaine

Hôpital Stella-Maris-de-Kent : 8h-16h du lundi au vendredi

### Nord-Ouest

Hôpital régional d'Edmundston : 8h-16h

Hôpital général de Grand-Sault : 8h-16h du lundi au vendredi

Hôpital de St-Quentin : 8h-16h du lundi au vendredi

### Restigouche

Hôpital régional de Campbellton & Centre hospitalier Restigouche:

8h-16h30 du lundi au vendredi

8h-16h les congés fériés et fins de semaine

### Acadie-Bathurst

Hôpital régional Chaleur : 8h-16h

Hôpital de Tracadie : 8h-16h

Hôpital de Caraquet : 8h-16h du lundi au vendredi

Hôpital de Lamèque : 8h-16h du lundi au vendredi

## Ressources humaines

Les ressources humaines varient considérablement d'une zone à l'autre. Les plans de contingence spécifiques à chaque zone ont été développés en fonction de la main d'œuvre disponible afin d'assurer des services essentiels sécuritaires et en prévision d'un taux d'absentéisme allant jusqu'à 50% du personnel actuel. Plusieurs postes sont vacants dans toutes les zones du Réseau et les services offerts en temps régulier sont déjà limités. Le tableau ci-dessous présente la situation au 1<sup>er</sup> avril 2020 dans chaque zone et le nombre d'employés disponibles selon le niveau d'absentéisme

Zone	ETP Pharmaciens Disponibles (congés plus de 2 mois exclus)	ETP Techniciens Disponibles (congés plus de 2 mois exclus)	ETP Assistants disponibles (congés plus de 2 mois exclus)	ETP Autres disponibles (congés plus de 2 mois exclus)	ETP disponibles Selon le % d'absentéisme	
					35% absents	50% absents
<b>Zone 1B</b>						
Dumont	17	18	12.5	2.6	11-12-8-2	9-9-6-1
Onco	2	1.5	1	0	1-1-1-0	1-1-0-0
HSMK	0	1	0	0	0-1-0-0	0-1-0-0
<b>Zone 4</b>						
Ed'ston	6	2	15.8	2.6	4-1-10-2	3-1-8-1
GS	0	3	0	0	0-2-0-0	0-2-0-0
STQ	0	2	0	0	0-1-0-0	0-1-0-0
<b>Zone 5</b>						
Régional	8	5	9	5	5-3-6-3	4-3-5-3
CHR	2	1	1	0	1-1-1-0	1-1-0-0
<b>Zone 6</b>						
Chaleur	9	8	11	3	6-5-7-2	5-4-6-2
Tracadie	0	1	5	0	0-1-3-0	0-0-3-0
Caraquet	0	1	0	0	0-1-0-0	0-1-0-0
Lamèque	0	0	1	0	0-0-1-0	0-0-1-0
<b>Rôles régionaux</b>	3	0	0	1.5	2-0-0-1	2-0-0-1

## Stratégie opérationnelle

Les services de pharmacie feront tous les efforts possibles pour assurer le maintien des services essentiels en temps de pandémie.

### Pré-pandémie

- Formation du personnel de la pharmacie concernant la pandémie et selon le plan de contingence.
- Rappeler que les bonnes pratiques d'hygiène sont à la base de la prévention de la propagation de la COVID-19.
- Planification du flot de travail et formation du personnel afin de faciliter le respect des recommandations d'hygiène et de distanciation sociale.
- Communiquer quotidiennement avec le personnel pour les tenir bien informés du plan de contingence et répondre à leurs questions et préoccupations.
- Promouvoir les services de soutien disponibles aux employés (PAE, Services de garderie, etc).
- Faciliter l'accès aux informations communiquées par le Réseau afin d'encourager l'accès à une information fiable.
- Planification du contenu du cabinet automatisé pour les unités d'isolement et les autres unités selon le plan de gestion local de la pandémie.
- Planification du contenu des chariots d'urgence et des trousseaux d'intubation selon le plan de gestion local de la pandémie.
- Planification des activités du BCM pour les patients admis COVID-19 et les autres patients.
- Planification de l'approvisionnement en médicaments aux unités d'isolement.
- Planification de l'envoi sécuritaire des ordonnances de médicaments au service de pharmacie.
- Révision régulière du plan, mise à jour au besoin et communication en continue à l'équipe.
- Planification de l'horaire de travail en fonction des activités essentielles. Tenir compte qu'en cas de déclaration d'urgence sanitaire, des mesures extraordinaires peuvent être exécutées selon les déclarations des autorités provinciales.
- Se maintenir à jour sur les informations diffusées par Santé Canada et le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick sur l'évolution du virus et de la réponse aux médicaments et vaccins. Modifier le plan en conséquence.
- Prévoir des stocks additionnels de médicaments selon les prévisions épidémiologiques de patients hospitalisés et de patients intubés et ventilés.
- Prévoir des stocks additionnels de fournitures pour la préparation et la distribution des médicaments.
- Être prêt à fournir l'information et les formulaires relatifs à la déclaration d'effets indésirables aux médicaments aux médecins.
- Participer au développement des lignes directrices cliniques, aux plans de soins et aux autres documents de référence régionaux et locaux.
- Participer activement aux différents groupes de travail régionaux et locaux ainsi qu'au CCU de la zone.

## Durant la pandémie

- Surveiller, planifier et gérer les inventaires de médicaments de façon proactive.
- Communiquer au COU toute rupture d'inventaire de médicament potentielle qui risque de compromettre les traitements nécessaires en cas de pandémie.
- Planifier les mesures d'atténuation de risque et de protection de l'inventaire.
- Demeurer informés de l'évolution du plan de contingence local et des étapes d'activation de phases.
- Réviser l'offre de services en fonction de la capacité de main d'œuvre disponible.
- Respecter les consignes des Ressources humaines afin d'offrir un environnement de travail sécuritaire aux employés.
- Communiquer régulièrement avec les équipes pour partager l'évolution du plan de pandémie et les messages de la direction ainsi que pour répondre aux questions des membres de l'équipe.
- Participer activement aux groupes de travail régionaux et locaux ainsi qu'au CCU de la zone.

TABLEAU 1- Fonctions principales Services de Pharmacie	Priorité 1		Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5
	Médical	Non-médical	Interrompu 24 h à 48 h	Interrompu 3 à 7 jours	Interrompu 1 à 4 semaines	Interrompu / fermé 6 à 8 semaines
Acquisition des médicaments (Achats, réception, entreposage)	√					
Acquisition de produits et fournitures reliés à la préparation des médicaments (emballages, EPI, etc)	√					
Gestion des pénuries	√					
Préparation des produits stériles et d'alimentation parentérale totale	√					
Préparation, vérification et distribution des produits stériles en oncologie	√					
Préparations de produits non-stériles (magistraux)	√					
Préparation, vérification et livraison des médicaments	√					
Approvisionnement des cabinets automatisés	√					
Approvisionnement/gestion du service de nuit	√					
Gestion des substances contrôlées	√					
Préparation des trousse d'anesthésie	√					
Préparation et livraison des Trousse d'aide médicale à mourir			√			
Gestion des médicaments périmés aux unités de soins					√	

Gestion des médicaments périmés et des retours de médicaments à la pharmacie						√
Gestion des rappels de médicaments	√					
Gestion des dictionnaires de pompes IV					√	
Bilan comparatif des médicaments						√
Entrée des ordonnances	√					
Services d'évaluation, de conseils et de prescription pharmacothérapeutique au service de distribution	√					
Distribution des médicaments aux patients hospitalisés	√					
Distribution des médicaments aux patients externes incluant l'oncologie et la dialyse	√					
Distribution des médicaments – congés temporaires						√
Service de pharmacie clinique aux unités de soins, à certaines cliniques ambulatoires (PASIC, HIV)						√
Service de disponibilité après les heures	√					
Diverses tâches administratives dont le remplacement du personnel, assignation des tâches, préparation et approbation des fiches de temps		√				